

INTERPELLATION

de la députée Marie-Madeleine Bonvin, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), concernant le sort réservé à une partie des récoltes 2011 et aux bâtiments du domaine des Barges (16.03.2012) 4.179

Une telle intervention peut sembler futile.

Cependant, je prie le Conseil d'Etat de répondre à ces quelques questions qui reflètent une certaine indignation, et qui émanent de personnes ayant travaillé aux Barges.

1. L'automne dernier,
 - 150 tonnes d'oignons (env. 3 ha) ainsi que
 - 70 tonnes (env. un ha) de carottes ont été «enterrés avec la charrue».
 - 250 à 300 tonnes de pommes de terre comestibles, récoltées, triées, ont été amenées, pour une part à la Satom. L'autre partie a été transformée en biogaz à la déchetterie de Villeneuve.

Un tel gaspillage ne pouvait-il pas être évité?

Etait-il impossible d'écouler cette marchandise? Pour quelles raisons?

2. Durant le printemps et l'automne 2011, on a laissé pâturer et on a fauché de grandes surfaces de prés et d'herbe.
D'importantes surfaces de maïs ont été vendues et, dans le même temps, le Domaine des Barges a dû acheter quantité de foin. Pourquoi?
3. Certains bâtiments ont été mal entretenus, voire laissés à l'abandon, depuis que l'Etat du Valais a racheté le Domaine des Barges à Novartis.
Est-il prévu de remettre en état ces bâtiments?
4. Les nouveaux locataires seront-ils chargés d'entretenir l'infrastructure du domaine: drainages, chemins?
5. Les ateliers seront-ils aussi utilisés par les réfugiés?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat des informations qu'il pourra fournir et que je transmettrai à ces personnes restées «attachées à leur domaine», situé dans le Chablais. Si loin de Sion!

Sion, le 16 mars 2012
(09h35)

Marie-Madeleine Bonvin, députée,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)